PROCÈS-VERBAL N° 08

Arbitres en réserve pour le dimanche 30 septembre :

- D1 : Aarab Mounir
- D3 : Rossini Stéphane

COURRIERS DES ARBITRES

- LEBON Florian : Lu et noté
- ROUDIL Jean-Bernard : Lu et noté
- RUIZ Josselin : Lu et noté
- BANCEL Denis : Lu et noté
- SI MERABET Brahim : Reçu justificatif d'absence à l'A G
- NAICH Mostafa : Lu et noté
- TETART Guillaume : lu et noté
- PROVO Kylian : Reçu Certificat Médical, lu et noté
- GHARIBIAN Stéphane : Reçu Certificat Médical, lu et noté
- ALBERT Fanny : Lu et noté
- FOUCART Mathis : Lu et noté
- BROSSETTE Andy : Reçu justificatif d'absence à l'A G
- PENSATO Roméo : Lu et noté
- BONNAUD Adrien : Changement d'adresse, lu et noté

COURRIERS DES CLUBS

- ES Boulieu les Annonay : Lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif
- O. de Valence : Lu et noté, M. Roland VIALLET assurera ce temps fort sur l'arbitrage
- FC Eyrieux Embroye : Lu et noté
- AS Cornas : Lu et noté
- AMS de Vernoux : Lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif
- US Val d'Ay : Lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif

FORMATION DES ARBITRES-ASSISTANTS AGREES LIGUE ET DISTRICT

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que la réunion annuelle de formation des arbitres-assistants agréés Ligue et District aura lieu le samedi 29 septembre 2018 à GUILHERAND-GRANGES.
Rendez-vous à 8h15 très précises (lieu du rendez-vous en attente). La réunion prendra fin à 13h30.
Se munir d'une tenue sportive (short, chaussettes, chaussures de foot, maillot…..) ainsi que le matériel prise de note. La présence à cette demi-journée de formation est **OBLIGATOIRE**.

Par ailleurs, tous les arbitres centraux qui manifestent un intérêt pour la fonction d'arbitre-assistant peuvent assister à cette matinée de formation.

Ordre du jour :

- Atelier technique et physique
- Point technique (signalisation, vidéo DTA…)
- Questionnaire des connaissances théoriques (Q.C.M.)
- Parole aux arbitres assistants

LISTE DES ARBITRES ASSISTANTS CONVOQUÉS

AIT BTAL	NAJIM	District Assistant 1
AROUI	HAMOUDA	District Assistant 1
AYDIN	AYDIN	District Assistant 1
BENOIT	CHRISTOPHE	District Assistant 1
COLISSON	ARTHUR	District Assistant 1
GRASSET	GUILLAUME	District Assistant 1
GRUAU	CHRISTOPHE	District Assistant 1
PARTAMIAN	REMI	District Assistant 1
PRADON	BASTIEN	District Assistant 1
ROUBI	FREDERIC	District Assistant 1
TOURELLE	CYRILLE	District Assistant 1
ZERGUIT	MOHAMED	District Assistant 1
ASTIER	ANTOINE	District Assistant 2
BASKAL	SULYMAN	District Assistant 2
CLEMONT	JEAN MATHIEU	District Assistant 2
DA SILVA	PATRICE	District Assistant 2
ELAKHMAIRI	MUSTAPHA	District Assistant 2
GALOYAN	ARTHUR	District Assistant 2
LE JEUNE	ALAN	District Assistant 2
LEBON	FLORIAN	District Assistant 2
LOMBARD	LOIC	District Assistant 2
MARMEY	ISABELLE	District Assistant 2
MILHES	NICOLAS	District Assistant 2
MONTAGNON	NOEMIE	District Assistant 2
SABOUR	AZEDDINE	District Assistant 2
SI MERABET	BRAHIM	District Assistant 2
YANIK	NAZMI	District Assistant 2

FORMATION ELITE

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe qu'une formation Ligue (nouvelle version) est programmée au siège du District Drôme-Ardèche de Football.

Tous les jeunes arbitres qui officient en seniors D1-D2-D3 ou AA, U17 et/ou U19 peuvent faire acte de candidature jusqu'au lundi 24 septembre 2018 (délai de rigueur) en envoyant un mail à l'adresse suivante : **roland.viallet@drome-ardeche@fff.fr**
Toutes les candidatures seront ensuite étudiées et validées par le bureau de la C.D.A.

Pour information, une réunion de présentation de cette formation aura lieu le vendredi 28 septembre 2018 à 19h15 au siège du District Drôme-Ardèche de Football.

COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES CLUBS ET DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES
FEUILLE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'ARBITRAGE

A compter de cette saison sportive, une nouvelle procédure de remboursement des frais d'arbitrage est mise en place pour l'ensemble des compétitions organisées par le District Drôme-Ardèche de Football.

De ce fait, la commission de district de l'arbitrage demande à tous les arbitres adultes et jeunes, de respecter scrupuleusement les 2 points indiqués ci-dessous :

- Utiliser UNIQUEMENT la feuille de remboursement qui sera distribuée lors de l'assemblée générale des arbitres et envoyée aux clubs via leur adresse mail.
- Présenter OBLIGATOIREMENT cette feuille de remboursement dûment complétée au club lors de chaque rencontre.

Pour information, la feuille de remboursement des frais d'arbitrage est téléchargeable sur le site internet du District dans la rubrique « documents ».
En cas de non présentation de ce document, le club ne remboursera pas les frais d'arbitrage.

INFORMATIONS RAPPORTS DISCIPLINAIRES

ATTENTION : A partir du lundi 10 septembre 2018, **tout Rapport concernant la Commission de Discipline** doit être envoyé **dans les 48 Heures** uniquement à la d'adresse ci-dessous :

discipline@drome-ardeche.fff.fr

Y compris lorsque que vous mettez un carton rouge à la suite de deux cartons jaunes
ainsi que lorsque vous mettez un éducateur ou toute personne du banc de touche derrière la main courant c'est-à-dire l'expulser

INFORMATIONS INDISPONIBILITES

RAPPEL : Les indisponibilités sur votre compte My FFF sont prises en compte au plus tard 15 jours avant la rencontre.

Toutes correspondances ayant un rapport avec la Commission Départementale de l'Arbitrage doit être faite sur la boite mail de la CDA : **arbitres@drome-ardeche.fff.fr** **et uniquement sur cette adresse et pas l'adresse général du district.**

LE FOOTBALL ET SES REGLES EDITION 2019

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que le livre « le Football et ses règles » édition 2019 est disponible.

Pour toute commande, merci de bien vouloir vous rapprocher de Roland VIALLET, Conseiller Technique Départemental en Arbitrage – 06-15-60-01-54 ou 04-75-81-36-43 ou par mail à l'adresse suivante : **roland.viallet@drome-ardeche.fff.fr**

Le montant du livre est fixé à 28€ *(chèque à établir à l'ordre du District Drôme-Ardèche de Football).*

Le Président
Nicolas BRUNEL

Le secrétaire
Jean Baptiste RIPERT